

MODES DEGRADÉS

Fonctionnement en mode dégradé

Les demandes devront être formulées à l'aide des documents suivants disponibles sur le site internet de l'aéroport :

<http://www.toulouse.aeroport.fr/professionnels/service-aux-entreprises/surete-obtenir-un-titre-de-circulation-ou-un-laissez-passer>

- Demande de TC accompagnée : SUR/DE/021
- Demande de LPV : SUR/DE/023

Si Interruption du service « SHAREPOINT »

Pour un accès en PCZSAR par l'aérogare (TC accompagnée uniquement) :

- Transmettre le formulaire à la PAF :
surete-tca-ddpaf31@interieur.gouv.fr

Pour un accès en PCZSAR par le portail C :

- Transmettre les formulaires à la BGTA :
bgta.toulouse-blagnac@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Si Interruption du service Internet (Messagerie électronique)

Pour un accès en PCZSAR par l'aérogare (TC accompagnée uniquement) :

- Déposer le formulaire à la PAF

Pour un accès en PCZSAR par le portail C :

- Déposer les formulaires à la BGTA

Le préavis de 24h doit être impérativement respecté